

MOBILITÉ ATSS 2024

dans l'académie de Toulouse

Mémo pour **ADJAENES, SAENES, AAE, INFENES, ASSAE, ATRF, TECH.**



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les coordonnées des contacts (téléphone et courriel) : Accueil téléphonique dédié du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

- Pour les infirmiers (INFENES) et assistants de service social (ASSAE): 05 36 25 76 36 dpate3-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints administratifs (ADJAENES) et secrétaires administratifs (SAENES): 05 36 25 76 33 dpate2-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les attachés d'administration (AAE) : 05 36 25 76 22 dpate1-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF) et techniciens de recherche et de formation (TECH): 05 36 25 76 29 dpate2-resp2@ac-toulouse.fr

Étape 1 Je m'inscris au mouvement

Je me connecte à AMIA à l'aide de mon numem, vérifie mon dossier et détermine le motif de ma demande (priorités légales, critères supplémentaires).

 **À partir du 29 février** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF et TECH.

 **À partir du 13 mars** pour les SAENES et AAE

Étape 2 Je prends connaissance des postes et je formule mes vœux

Je prends connaissance des postes vacants ou susceptibles de l'être, des postes profilés et formule mes vœux.

 **Jusqu'au 28 mars 15h** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF et TECH.

 **Jusqu'au 10 avril 15h** pour les SAENES et AAE.

Étape 3 Je confirme ma demande

Je me connecte à **AMIA** pour éditer ma confirmation de mutation. Je la vérifie et contrôle les pièces à joindre. Je transmets ma demande de manière dématérialisée, par courriel, directement à mon service de gestion, à :

- pour les INFENES et ASSAE : mds-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les ADJAENES : adjaenes-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les SAENES : saenes-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les AAE : aae-gestionco@ac-toulouse.fr
- pour les ATRF et TECH : itrf-gestionco@ac-toulouse.fr


 **Entre le 29 mars et le 4 avril** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF et TECH.

 **Entre le 11 avril et le 25 avril** pour les SAENES et AAE.

Étape 4 Je prends connaissance des éléments de mon dossier


Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance de l'avis et des caractéristiques, de mon dossier, validés par l'administration. J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.


 **Le 2 mai** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF et TECH.

 **Le 16 mai** pour les SAENES et AAE.

Étape 5 Je demande un correctif à mon service de gestion

Je souhaite demander des correctifs sur **les éléments** de ma situation, les priorités légales et critères supplémentaires retenus par l'administration. Je complète le formulaire, sur le portail Colibris, et joins les pièces nécessaires à l'examen de ma demande.


 **Entre le 2 mai et le 16 mai** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF et TECH. L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 30 mai**.

 **Entre le 16 mai et le 29 mai** pour les SAENES et AAE. L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 7 juin**.

Étape 6 Je prends connaissance des résultats des mutations

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance des résultats.

 **Le 7 juin** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF et TECH

 **Le 14 juin** pour les SAENES et AAE.

J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.